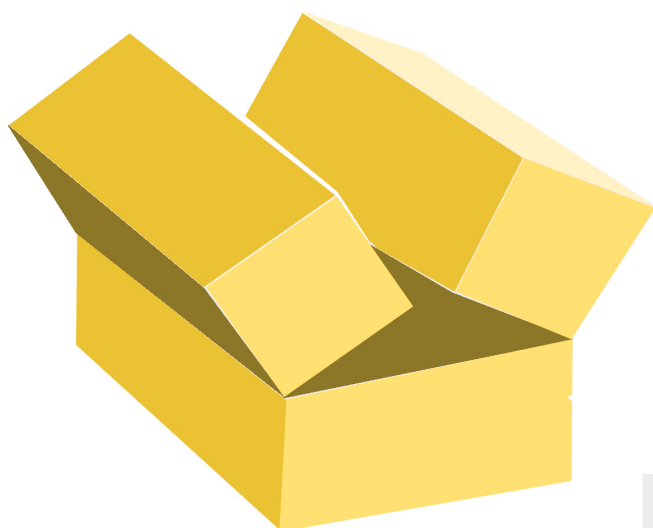
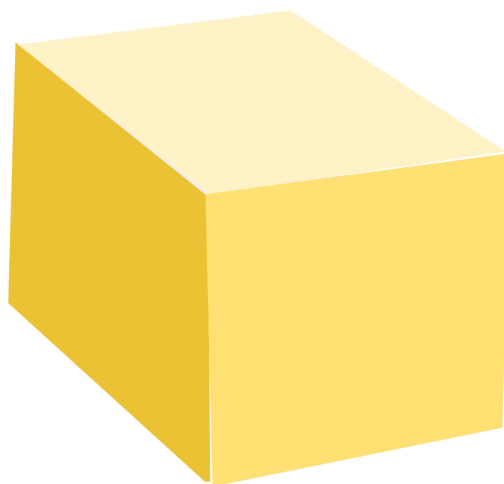
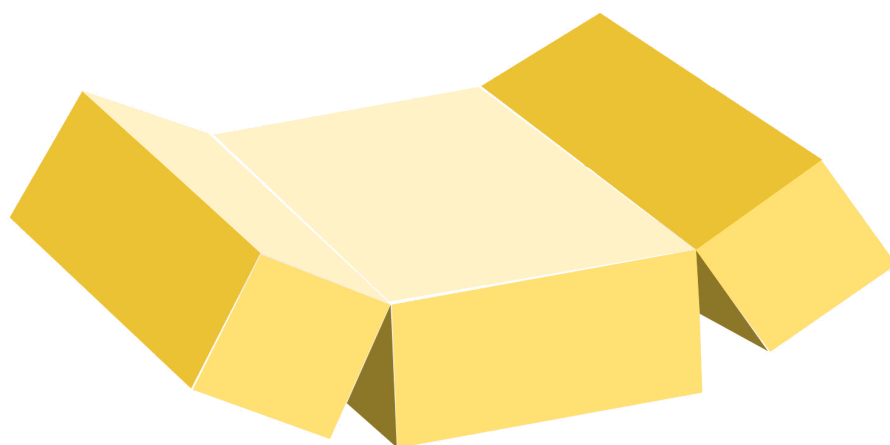


**Service Bibliothèque
Ville de Saint-Egrève**



**PROJET
SCIENTIFIQUE
& CULTUREL,
EDUCATIF
& SOCIAL**



Projet scientifique et culturel, éducatif et social de la bibliothèque de Saint-Egrève

Sommaire

I- Diagnostic de territoire	5
A. Une ville dynamique.....	5
B. Des équipements publics.....	5
C. Un tissu associatif fort.....	6
II- La lecture publique à Saint-Egrève	7
A. Un service bibliothèque bien implanté.....	7
a) Définition des missions principales	7
b) Descriptif du service bibliothèque	7
B. Les moyens mis en œuvre.....	8
a) Le personnel	8
b) Le budget	8
c) Impact auprès de la population	8
C. Des collections classiques	8
D. Une politique d'action culturelle de qualité.....	9
E. Le partenariat, la médiation et les accueils de groupes	10
III- Projet de modernisation avec une médiathèque du XXI^e s	11
A. Une réelle volonté politique avec plusieurs objectifs.....	11
a) Une médiathèque de type 3 ^e lieu.....	11
b) Offrir de nouveaux services.....	11
c) Maintenir une action culturelle riche, éclectique et novatrice.....	12
d) Moyens mis en œuvre.....	12
B. Une étude réalisée par un cabinet d'ingénierie culturelle (Abcd).....	12
a) Les atouts du service	13
b) Les faiblesses du service	13
c) Préconisations d'évolution	13
d) Élaboration d'un questionnaire à destination du public, usager ou pas de la bibliothèque.....	13
e) Bilan	14
C. Des biblioremix.....	14
a) Biblioremix du 20 mai 2017.....	14
b) Biblioremix junior du 6 et 7 juillet 2017.....	15
IV- Un projet de modernisation construit autour de différents axes	16
A. Une bibliothèque sur un seul site	16
B. Nécessité d'une extension du site Barnave.....	16
C. De nouveaux espaces.....	16
D. Une nouvelle couverture du territoire.....	17
E. Une médiathèque qui implique	17
a) De nouveaux horaires.....	17
b) Une nouvelle offre de services.....	17
c) Une réorganisation du travail interne.....	18
V- Conclusion	19

I- Diagnostic de territoire

A. Une ville dynamique

Saint-Égrève est une ville au cœur des Alpes, à proximité de Grenoble. C'est la sixième ville de l'agglomération grenobloise (membre de Grenoble Alpes-Métropole). Elle fait partie du Parc régional de la Chartreuse.

L'une de ses particularités est d'être constituée d'une mosaïque de petits quartiers :

Rochepleine, La Gare, Barnave, Saint Robert, La Monta, Pont de Vence, Charmettes, Brioux, Fiancey, Prédieu.

Depuis le 13 juillet 2015, le tram ligne E relie Grenoble à Saint-Egrève.

Économie :

On décompte environ 500 entreprises et artisans, une grande zone industrielle, 3 marchés.

Population :

16 315 habitants avec comme répartition par tranches d'âges :

0 à 14 ans = 18.5%

15-29 ans = 17%

30-44 ans = 19.6%

45-59 ans = 21.8%

60-74 ans = 14.3%

+ de 75 ans = 8.9%

Population active :

D'après les chiffres de l'INSEE en 2017 (données 2014), le taux d'activité des 15/64 ans est de 76,3%. D'après les données extraites du site de la ville, les actifs se répartissent de la façon suivante :

- 13.8% de cadres et professions intellectuelles supérieures,

- 17.8% de professions intermédiaires,

- 14.2% d'employés,

- 10.3% d'ouvriers,

- 2.5% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises,

- 25 % de retraités.

Constat pour la bibliothèque :

- Ville dynamique avec une population active qui se déplace pour travailler.
- Nécessité d'adapter les horaires aux besoins de la population.
- Circulation facilitée dans la commune et au-delà (tram).

B. Des équipements publics

Les équipements publics sont répartis de la façon suivante :

- ◆ Structures pour la petite enfance : 4 crèches collectives, 3 haltes-garderies, 1 crèche familiale, 1 relais assistantes maternelles.
- ◆ Établissements scolaires premier et second degré : 6 groupes scolaires publics (maternelles et élémentaires), 1 groupe scolaire privé, 2 collèges (dont un sur la commune), 1 Institut de

Formation en Soins Infirmiers, 1 Maison de la maintenance et des nouvelles technologies (dépendant des Maisons Familiales Rurales)

- ◆ 1 EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : La Maison du Lac
- ◆ 1 centre hospitalier spécialisé : Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)
- ◆ 1 salle à vocation sportive et festive : Espace Robert Fiat
- ◆ 1 Conservatoire de musique : L'Unisson
- ◆ 1 salle culturelle : La Vence Scène
- ◆ 1 bibliothèque municipale répartie sur trois sites
- ◆ Des complexes sportifs

Constat pour la bibliothèque :

- Secteur culturel structuré et dense (Bibliothèque, CRC, service culturel et La Vence Scène).
- Une bibliothèque répartie sur 3 sites (2 annexes Fiancey et Rochepleine, et une centrale Barnave).
- Nombre de structures conséquentes qui peut avoir des besoins et/ou qui peut être lieu ressource.
- Lien fort entre bibliothèque et écoles.

C. Un tissu associatif fort

- ◆ 130 associations aux multiples activités font l'une des forces de la vie quotidienne à Saint-Egrève.

Constat pour la bibliothèque :

- Richesse du tissu associatif.
- Partenariats possibles à créer.

II- La lecture publique à Saint-Egrève

A. Un service bibliothèque bien implanté

a) Définition des missions principales :

- Œuvrer au développement de la lecture au sein de la ville
- Favoriser la transmission du savoir et diffuser le patrimoine culturel
- Accueillir un public le plus large possible, être un espace de rencontre, d'échange et de vie sociale de la ville
- Mettre à disposition des collections diversifiées
- Faciliter l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication

b) Descriptif du service bibliothèque :

La bibliothèque municipale de St-Egrève a été créée en 1973. Elle est constituée de 3 établissements : une bibliothèque « centrale » Barnave avec deux annexes (Fiancey et Rochepleine).

- La bibliothèque Rochepleine (ou « Simone de Beauvoir ») se trouve au Nord de la ville. Elle est intégrée au groupe scolaire Rochepleine construit en 1987. Elle propose des documents en direction des public adulte et jeunesse. Sa surface est de 256 m².

- La bibliothèque Fiancey est implantée au Sud de la ville. Elle se situe au pied d'une résidence datant de 1980 et a ouvert en 1982. Elle propose également des documents en direction des public adulte et jeunesse. Sa surface est de 191 m².

- La bibliothèque Barnave se situe au Centre Nord de la ville dans un parc. Il s'agit d'une demeure bourgeoise de 583 m² composée de trois niveaux avec des secteurs adulte, jeunesse, musique et multimédia.

Un service de proximité avec des ouvertures au public sur plusieurs sites en simultanément :

Barnave ► 36 semaines scolaires : 19h par semaine et 16 semaines de vacances scolaires : 6h par semaine

Fiancey ► 36 semaines scolaires : 16h par semaine et 12 semaines de vacances scolaires (fermeture 4 semaines en août) : 6h par semaine

Rochepleine ► 36 semaines scolaires : 10h par semaine et 12 semaines de vacances scolaires (fermeture 4 semaines en août) : 3h par semaine

Constat pour la bibliothèque :

Atouts ► un service public de qualité reconnu par les usagers.
► proximité et territoire couvert.

Faiblesses ► morcellement de l'activité sur les 3 sites.
► mauvais état de la bibliothèque Fiancey.
► disparité des horaires d'ouverture voire accès limité.

B. Les moyens mis en œuvre

a) Le personnel

Le personnel formé et compétent, se décline comme suit :

Agents	ETP
1 bibliothécaire (catégorie A)	1
2 coordinatrices ACPB (catégorie B)	2
4 ACPB (catégorie B)	3,36
5 ATP (catégorie C)	3,8
1 vacataire (catégorie C)	0,47
1 assistante administrative (catégorie C)	0,5

► 14 personnes soit 11,13 ETP.

Le fonctionnement est à l'heure actuelle extrêmement classique avec une organisation cloisonnée et répartie par secteurs (adulte, jeunesse, multimédia et musique).

b) Le budget

En 2016, 68 300 € ont été attribués au service bibliothèque. Ils sont répartis de la façon suivante :

Nature	Budget
Acquisition adultes	22 500,00 €
Acquisition jeunesse	17 000,00 €
Acquisition musique	6 200,00 €
Revue	8 000,00 €
Actions culturelles	8 200,00 €
Fournitures (petit équipement)	3 000,00 €
Maintenance	1 850,00 €
Droits SACEM	600,00 €
Cotisations	500,00 €
Réceptions	450,00 €

c) Impact auprès de la population

En 2016, le nombre d'emprunteurs actifs est de 2 956 (emprunteurs individuels et collectivités) soit 18,1 % de la population. La bibliothèque a prêté 140 902 documents en 2016.

Constat pour la bibliothèque :

- Personnel compétent.
- Moyens en terme de ressources humaines et en terme de budget jugés satisfaisants.
- Taux d'emprunt +3,1 % au dessus de la moyenne nationale.

C. Des collections classiques

◆ Livres, revues :

Les collections de la bibliothèque sont majoritairement composées de livres et de revues.

◆ CD, Livres CD, méthodes de langue, livres lus :

Un fonds de musique sous forme de supports CD se trouve dans une des petites salles du rez-de-chaussée. Ce fonds a été créé en 2001.

D'autres supports audio existent parmi les collections adulte et jeunesse : les livres lus, les livres de comptines et de contes, les méthodes de langue.

◆ DVD jeunesse (films d'animation) :

La bibliothèque de Rochepleine propose des films destinés à la jeunesse. Ce fonds rencontre un franc succès. Quelques films documentaires pour adulte sont présents à la bibliothèque Barnave mais les usagers souhaiteraient trouver des films de fiction.

Type de documents	Nombre de documents en 2016 sur les 3 sites
Livres	60143
Disques	7602
Films	1103
Presse (titres de revues)	101

◆ Pas de collection numérique

Constat pour la bibliothèque :

- Diversifier les supports de collections.
- Prendre en compte les attentes et les besoins du public.
- Introduire le numérique.

D. Une politique d'action culturelle de qualité

Dans le cadre de ses missions, la bibliothèque construit un programme régulier et diversifié de manifestations culturelles, dans le but :

- de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres et des auteurs, dans un équilibre entre le connu et la découverte ;
- d'instaurer un débat démocratique en créant du lien entre les domaines du savoir, entre les différents modes d'expression et entre les publics, en se confrontant aux questions d'actualité ;
- de fidéliser et faire venir de nouveaux publics ;
- de participer à l'image de la bibliothèque comme lieu de vie, de rencontres et de culture dans la ville, la métropole.

L'action culturelle est un élément fort de l'ancrage de la bibliothèque sur le territoire.

Elle permet de développer et d'entretenir de nombreux partenariats locaux, régionaux et nationaux. Elle sert de caisse de résonance à des événements extérieurs et permet de faire connaître des initiatives artistiques, culturelles, sociales.

La bibliothèque coordonne son action avec le Service Culturel, la Vence Scène et le CRC l'Unisson pour croiser les approches, les champs et les publics. Cette transversalité prend des formes variées tout au long de l'année.

La programmation est construite sur une saison de septembre à juillet, avec des repères réguliers (les heures du contes, les rencontres mensuelles « Un café chez Antoine » entre usagers et bibliothécaires), des rendez-vous attendus (Festival des Arts du Récit, Printemps du Livre). Mais quelques disponibilités sont également préservées pour accueillir des propositions liées à l'actualité (éditoriale, sociale, politique, culturelle...).

Constat pour la bibliothèque :

- Fréquentation en augmentation.
- Communication correcte mais à moderniser (utilisation des réseaux sociaux)
- Actions plus légères et actives en phase avec les attentes et modes de vie des usagers.
- Espace collaboratif à mettre en place ?

E. Le partenariat, la médiation et les accueils de groupes

La bibliothèque entretient des partenariats solides, réguliers et de qualité avec différents services de la ville, avec lesquels elle mène des actions transversales.

- Le Service culturel (La Vence Scène et l'Unisson, conservatoire à rayonnement communal) : Animations, vernissages, présentation de documents, événements autour de spectacles ou de projections cinématographiques autant d'actions qui jalonnent l'année.

- Le Service Petite Enfance :

La bibliothèque propose une heure du conte à destination des tout-petits, une fois par mois à la bibliothèque Rochepleine.

- Le Service culturel du CHAI :

Accueils d'expositions, participation à des actions croisées, accueils de groupes de patients etc.

- La Maison du Lac (EHPAD) :

Interventions autour du conte, des livres et de la musique (environ 11 séances par an).

- Les écoles :

Un lien très fort existe entre la bibliothèque et les enseignants. L'ensemble des classes maternelles est accueillie 3 fois dans l'année. Les classes élémentaires sont quant à elles accueillies 2 fois par an.

Lorsqu'une exposition peut s'avérer intéressante pour un ou des niveaux, une séance supplémentaire est proposée.

Les collègues bénéficient également d'une séance autour des contes pour toutes les classes de 6^e.

- Autres services de la ville (Espaces verts, CCAS, jeunesse), associations

Suivant les événements phares de l'année (ex : « Le jeu dans tous ses états »), le croisement de compétences peut s'opérer.

- Possibilité d'autres partenariats :

Suivant les besoins en terme de ressources ou d'interventions, la bibliothèque peut faire appel de façon ponctuelle à des associations.

Depuis trois ans, la bibliothèque propose des showcases en partenariat avec « Retour de scène/Dynamusic », le but étant de promouvoir la scène locale et de découvrir différents types de musique.

Les librairies et les musées peuvent également être sollicités (Musée de la Résistance et de la Déportation en Isère, librairies « La Dérive », « Momie Folie » etc).

Constat pour la bibliothèque :

- Partenariat et médiation plébiscités par le public
- Rationaliser l'ensemble des accueils dédiés aux scolaires
- Intégrer le TAP

III- Projet de modernisation avec une médiathèque du XXI^e siècle

La médiathèque, qui s'insérera un jour peut-être dans un futur réseau de lecture publique à l'échelle de Grenoble-Alpes Métropole, aura pour vocation de rayonner sur le territoire et de poursuivre la synergie avec les autres équipements culturels. Elle sera résolument orientée vers les usagers. En effet, l'évolution des pratiques culturelles induit aujourd'hui un élargissement des missions des bibliothèques : plus de lien social, de convivialité et une meilleure accessibilité feront de la médiathèque un lieu d'échange, de citoyenneté et de rencontre au service de la population, adapté à ses attentes et à ses besoins, avec des actions spécifiques pensées pour tous.

Cette médiathèque de type troisième lieu proposera donc des espaces conviviaux et visera une forte implication et participation des publics. Plus qu'un simple équipement, la médiathèque sera un espace public porteur d'un projet de société : tisser du lien social et être vecteur de rapprochement entre les Saint-Egrévois.

A. Une réelle volonté politique avec plusieurs objectifs

La modernisation de la bibliothèque s'inscrit dans le projet de mandat politique actuel. L'évolution des modes de vie et des pratiques culturelles des Français suscite de nouvelles attentes des usagers à l'égard de ce lieu public. Nous devons donc préparer ces évolutions pour mieux répondre aux attentes de la population. Les missions des bibliothèques vont d'ailleurs désormais bien au-delà du seul prêt de livres ; il s'agit de favoriser toujours plus de médiation culturelle, de débat, d'accès aux réseaux d'information et à tous les types de médias, de sensibilisation... renforçant la nécessité de changement, de transformation tant en terme d'innovation dans l'offre de services que d'évolution des pratiques professionnelles.

a) Une médiathèque de type 3^e lieu

La médiathèque se veut un lieu de vie, de rencontre et de convivialité pour tous et pour chacun, ouvert et générateur de lien social au cœur de la Ville. Un soin particulier sera porté à la scénographie, à la signalétique et à l'aménagement des espaces et des collections.

Les espaces seront ainsi adaptés à chaque usage et pour chaque public. Les espaces seront flexibles, invitants et agréables.

La conception d'une médiathèque « troisième lieu » passe aussi par le développement de services innovants, tels que l'élargissement des horaires, l'amélioration de l'accessibilité physique et numérique, un accueil personnalisé et des actions en faveur de l'autonomie des publics, la mise à disposition d'outils numériques et l'extension de la notion de collection.

- ◆ Créer une bibliothèque conviviale, lieu de découverte et d'échanges où l'usager est au centre des actions.
- ◆ Augmenter le nombre d'heures d'ouverture pour une plus grande proximité et accessibilité.
- ◆ Proposer un lieu d'échanges, de citoyenneté et de convivialité.
- ◆ Repenser l'organisation des espaces et la signalétique.

b) Offrir de nouveaux services

La médiathèque est, par essence, un équipement culturel grand public de proximité. Son objectif est d'élargir son offre, au-delà du seul champ culturel.

Les bibliothécaires d'un équipement troisième lieu travaillent sur la réponse à la demande en scrutant leur territoire, et en segmentant la population par tranches d'âge et situations sociales, pour repérer les besoins. Ainsi, la bibliothèque troisième lieu, c'est aussi celle de services spécifiques qui permettra d'attirer plus de personnes, de cultures et d'horizons différents.

- ◆ Utiliser de nouveaux vecteurs de culture et de détente.
- ◆ Proposer des collections différentes disponibles de chez soi.
- ◆ Proposer une nouvelle collection de jeux vidéo, de films de fiction.
- ◆ Proposer un espace de travail qui permet l'échange de savoirs et de savoir-faire.
- ◆ Introduire le Numérique

Entre innovation et expérimentation, la médiathèque doit prêter une attention particulière à l'offre numérique afin de contribuer à l'accompagnement des populations dans l'appropriation des usages numériques. Un accès libre à tous quel que soit le niveau de compétences de chacun, une mise à disposition d'outils, un accompagnement proposé par un personnel formé ou des usagers experts, autant d'offres disponibles in situ ou de chez soi qui permettront à la bibliothèque de s'engager vers le futur.

- ◆ Compléter l'offre des collections actuelles par une offre plus étendue et enrichie.
- ◆ Permettre à chacun d'accéder et de se former aux outils contemporains.
- ◆ Prêter des liseuses et des livres numériques.
- ◆ Mettre des tablettes et des applications à disposition.
- ◆ Accéder à de nouveaux services de chez soi.

c) **Maintenir une action culturelle riche, éclectique et novatrice**

Là encore, la médiathèque a une carte cruciale à jouer.

Il s'agit de tisser du lien social, d'aider chacun à être un citoyen, à construire sa pensée, à s'impliquer dans le vivre ensemble. La médiathèque est le lieu incontournable où l'on se retrouve pour discuter, échanger, expérimenter, découvrir, s'évader et revenir.

- ◆ Faire vivre des groupes d'usagers autour de savoir-faire.
- ◆ Accueillir des expositions riches et vivantes qui intègrent les pratiques numériques
- ◆ Renforcer les partenariats notamment avec les autres services municipaux.
- ◆ Proposer des temps forts autour de nouveaux loisirs.
- ◆ Proposer davantage de formation personnalisée notamment autour des pratiques du numériques.

d) **Moyens mis en œuvre**

Le nombre d'agents ainsi que le budget de fonctionnement ne doivent pas augmenter et s'inscrivent dans une ligne constante. La médiathèque devra trouver le juste équilibre afin de préserver l'existant tout en ajoutant de la nouveauté et de l'innovation.

- ◆ Moyens constants avec 1 ETP non remplacé (départ à la retraite le 28 mars 2018)
- ◆ Moyens constants pour le budget de fonctionnement
- ◆ Nouvelle organisation du travail en intégrant les compétences de chacun
- ◆ Nouvelle organisation du temps de travail (du mardi au samedi).

B. Une étude réalisée par un cabinet d'ingénierie culturelle (Abcd)

Le Cabinet ABCD a été missionné par la Ville de Saint-Egrève afin d'établir un diagnostic de l'existant et de proposer des pistes d'évolution possibles.

(Cf. annexe 1 le bilan complet de la phase 1 et 2).

a) Les atouts du service

De manière générale, la bibliothèque fonctionne de manière satisfaisante tant au niveau des moyens humains et financiers qu'au niveau de l'impact sur le public.

- ◆ moyens satisfaisants en terme de budget et de ressources humaines
- ◆ service rendu satisfaisant (taux inscrits et prêt supérieur à la moyenne nationale)
- ◆ politique d'action culturelle satisfaisante
- ◆ accueil et conseil positif avec une équipe dynamique
- ◆ couverture du territoire
- ◆ partenariat construit et riche

b) Les faiblesses du service

Le livre est longtemps resté au cœur de la préoccupation du métier de bibliothécaire. Cette idée de centralité des collections et du rôle des bibliothécaires dans leur constitution (par leurs sélections et leurs référencements) participe aujourd'hui encore à l'image désuète de la bibliothèque identifiée encore comme seul « lieu documentaire ». L'offre documentaire actuelle n'est guère innovante. D'autres éléments ont également été relevés :

- ◆ l'inadéquation des différents sites (besoins de restauration de certains bâtiments)
- ◆ une organisation complexe en terme de personnel
- ◆ taux d'heures d'ouverture trop faible
- ◆ offre numérique inexistante

c) Préconisations d'évolution

L'évolution des pratiques culturelles induit une nécessaire transformation de la bibliothèque tant en terme d'offre de services qu'en terme d'aménagement des espaces. L'utilisateur doit être le centre de tous les intérêts, et ses besoins doivent être clairement identifiés pour être transposés dans le projet de service.

La construction de l'offre de service doit être différente et ajustée aux besoins des différents publics, en transformant la logique de prescription en logique de partenariat avec l'utilisateur.

Une stratégie de communication doit être développée : le changement d'image de la bibliothèque doit permettre une nouvelle identification, hier lieu documentaire, demain lieu de vie construit par ses acteurs et ses usagers.

Le public des adolescents et des jeunes adultes n'est pas grand utilisateur des lieux. Un critère à prendre en compte pour ajuster l'offre.

À cela s'ajoute la problématique de maintenir la bibliothèque sur un ou plusieurs sites.

Le cabinet Abcd opte résolument pour une évolution profonde du service bibliothèque et propose de regrouper l'ensemble des services sur un seul site, celui de Barnave et de construire une extension d'au moins 500 m².

Afin d'étoffer le rapport Abcd, une enquête a été réalisée auprès de la population saint-égrévoise en mars 2017.

d) Élaboration d'un questionnaire à destination du public, usager ou pas de la bibliothèque

Le questionnaire est mis à disposition des saint-égrévois. Il a pour objectif de repérer les besoins des usagers que ce soit en terme de locaux, services ou documents proposés.

(Cf. annexe 2, rapport complet de l'étude).

e) Bilan

393 questionnaires ont été dépouillés.

Les principaux points à retenir sont :

- ◆ Repenser les horaires pour une meilleure lisibilité et accessibilité (ouvertures jusqu'à 19h les jours de semaine, ouverture le samedi toute la journée et davantage de créneaux pendant les vacances scolaires).
- ◆ Des espaces à repenser avec notamment un lieu où convivialité rime avec détente et échanges.
- ◆ De nouveaux médias à acquérir : films de fiction tout public, jeux vidéos (plébiscités par les collégiens).
- ◆ Développer une offre numérique via certains supports (borne, liseuses etc) et via de nouveaux services (accès à des plate-formes éducatives, voire téléchargement de livres et de musique).
- ◆ Augmenter les ateliers de formation et créer des moments de partage des connaissances et des savoir-faire.

Suite au questionnaire, une nouvelle forme de participation est mise en place, issue du *design thinking*.

C. Des biblioremix

a) Biblioremix du 20 mai 2017

Biblioremix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque.

Sous la houlette de Anne-Gaëlle Gaudion, seize personnes issues d'horizons divers avec des profils variés (âgées de 16 à 76 ans) se sont retrouvées à la bibliothèque Barnave afin de réfléchir et imaginer la bibliothèque de demain. Quatre facilitateurs, un fixeur et une personne dédiée à la logistique ont également contribué au bon fonctionnement de cette démarche innovante et participative.

A l'aide de post-it, lego, cartons, tissu, bonbons, le tout saupoudré de bonne humeur et assorti d'une bonne dose de matière grise, quatre projets ont émergé :

- ▶ « *La caféthèque de tous les possibles* » : création d'un espace accueil-café, cœur et entrée de la médiathèque avec articulation des différents services autour.
- ▶ « *La Villa Barnave* » également lieu de création artistique et culturelle avec résidence d'artistes, création en lien avec la population et festival avec restitution des productions.
- ▶ « *La toile des savoirs : je fais, tu sais, nous échangeons !* » : la bibliothèque comme lieu ressource où chacun peut proposer ou être à la recherche d'un savoir-faire.
- ▶ « *Le révélateur* » : boîtes type bibliobox présentes aux arrêts de tram, servant de dépôt pour des productions écrites, musicales, photographiques etc. Les productions seraient ensuite mise en valeur à la bibliothèque sous différentes formes puis échangeables, téléchargeables...

À terme, les idées et concepts produits lors de Biblioremix peuvent être mis en place, tels quels ou en partie.

Ce dispositif participe à l'étape de la conception de la nouvelle bibliothèque. Les habitants du territoire, usagers ou non, sont invités à co-construire leur future bibliothèque pour qu'elle soit adaptée à leurs besoins et leurs envies.

b) Biblioremix junior du 6 et 7 juillet 2017

Un second biblioremix a été organisé les matinées des jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2017 avec un public cible : les collégiens. Douze collégiens issus du collège Barnave, deux facilitateurs et un fixe ont participé à ces 2 matinées.

Là encore, quatre projets ont émergé :

- ▶ *La salle « Émoji »* : une salle chaleureuse avec un mobilier confortable et revisité, une décoration plus jeune et contemporaine, remplie de mangas avec une colonne partant du sol au plafond.
- ▶ *Des animations chasse aux trésors et ateliers d'écriture* : des médiateurs extérieurs pour guider et animer des visites d'expositions ou pour accompagner à l'écriture.
- ▶ *Une entrée conviviale* : transformation de l'entrée en un lieu où le moderne s'allie à l'ancien, avec une arche, un écran géant, une fontaine à eau, des spots chaleureux, un endroit où s'asseoir, une vitrine avec de vieux livres, un meuble avec des coups de cœur.
- ▶ *Un studio d'enregistrement* : une salle de musique comprenant des bornes d'écoute et un studio d'enregistrement.

Les collégiens ont fait preuve d'un enthousiasme certain et ont exprimé leur motivation quant à une autre participation et à une suite éventuelle de leur projet.

IV- Un projet de modernisation construit autour de différents axes

Le positionnement politique sur le choix du maintien des différents sites ou sur le choix d'un seul équipement est primordial. Il permet de donner une assise claire et solide sur la place de la lecture publique à Saint-Egrève.

Lors du conseil municipal du 5 juillet 2017, les élus se sont positionnés pour une seule et unique médiathèque moderne, plus accueillante et bien identifiée sur le site Barnave.

Les sites de Fiancey et Rochepleine doivent quant à eux évoluer et faire l'objet d'une concertation plus large (citoyens, associations, services de la Ville etc) afin de leur trouver une nouvelle fonction, et de maintenir le lien social existant sur les quartiers.

A. Une bibliothèque sur un seul site

Le site Barnave doit s'agrandir et se construire une nouvelle identité afin que l'ensemble de la population puisse s'y retrouver. L'image de la bibliothèque comme un endroit chaleureux, convivial, accueillant et accessible à tous doit s'inscrire fortement dans le projet architectural.

B. Nécessité d'une extension du site Barnave

Un plan d'usage a été rédigé par un groupe de travail issu de l'équipe de la bibliothèque. Ce document permet de mettre en lumière les modifications à prévoir afin que le nouveau bâtiment réponde aux pratiques culturelles ainsi qu'aux attentes de la population.

Le cabinet Abcd a proposé 2 types de scénarii en terme de surface : scénario numéro 1 avec 1 310 m² et scénario 2 avec 1 268 m². Pour mémoire, et afin d'être éligible aux aides de l'État, la surface totale du bâtiment doit être égale au minimum à 1 156 m².

Les scénarii prévoient une extension de plain-pied, solution également privilégiée par le groupe de travail bibliothèque.

Cette extension devra répondre à un certain nombre de critères détaillés dans le document « Plan d'usage », à savoir :

- ◆ un bâtiment attractif, s'inscrivant harmonieusement dans le parc
- ◆ une entrée accueillante, agréable et visible de la rue
- ◆ un bâtiment accessible à tous et de plain-pied.

C. De nouveaux espaces

Les différents espaces existants ont besoin d'être repensés et transformés.

L'accueil doit être revu afin que le public ait l'impression d'être attendu et invité à rester sans être dans l'obligation de montrer sa carte d'adhérent ou d'emprunter un document.

Un espace chaleureux et convivial incitant à la détente, à la discussion autour d'une boisson ou d'une collation pourrait être imaginé.

Le **rez-de-chaussée** deviendra un espace modulable, avec différentes fonctions qui interagissent entre elles. Le fait de rassembler l'ensemble des collections à un seul endroit permettra une meilleure lisibilité pour le public et limitera considérablement les transports de documents pour les professionnels. Des espaces de travail (pour le public et le personnel), de jeux, d'animations, en intégrant également le parc comme une zone propice à la lecture, à l'écoute ou l'animation dès les beaux jours, participera à la création d'une image moderne, ouverte et accessible de la bibliothèque, en phase avec les pratiques de la population.

Le **1^{er} étage** de la bibliothèque aura de nouvelles fonctions avec d'une part, des espaces de travail avec des documents concernant l'emploi, la formation, les langues, et d'autre part des points de visionnage et d'écoute de films et de musique. Des espaces de détente et de lecture tranquille différenciés de ceux du rez-de chaussée trouveront également une place.

Le **2^e étage** de la bibliothèque pourra être l'étage dédié au personnel pour le travail interne (bureaux et ateliers).

En terme d'aménagement de l'espace, il est impératif que chaque agent puisse avoir un espace de travail personnel équipé d'un poste informatique. Ceci afin d'éviter, entre autre, le sentiment de non appartenance au groupe.

D. Une nouvelle couverture du territoire

L'avantage de réunir l'ensemble des services de la bibliothèque sur un seul site comporte néanmoins un inconvénient : la couverture du territoire est modifiée et il faudra être attentif à accompagner les usagers au changement.

Des dépôts de documents dans des lieux identifiés, la mise en place de relais, des présences de professionnels à des endroits stratégiques avec un véhicule léger et des outils nomades, des cabanes à livres avec des documents retirés des collections, autant d'actions qui peuvent participer au rayonnement de la bibliothèque sur l'ensemble du territoire.

E. Une médiathèque qui implique :

a) De nouveaux horaires

Afin de couvrir au mieux les besoins de la population et de rendre la bibliothèque accessible au plus grand nombre, il est nécessaire d'élargir et de modifier les horaires pendant et hors vacances scolaires. Il s'agit de passer d'une logique de 19h par semaine (le maximum actuellement pour la bibliothèque Barnave) à 25h (préconisation du cabinet Abcd).

Les mercredis et samedis pourront évoluer vers une journée continue.

Un fort élargissement des horaires lors des périodes de vacances scolaires permettra une meilleure accessibilité.

L'ensemble des agents réuni sur un seul et même site permettra également de mieux répondre aux besoins des usagers (ex : postes de renseignements plus nombreux, ateliers possibles...).

Des horaires faciles à retenir permettront une meilleure lisibilité pour le public.

b) Une nouvelle offre de services

La mise en place de nouveaux services correspond à la commande politique sur la modernisation de la bibliothèque.

La création d'un Pôle numérique permettra de répondre à l'évolution des pratiques culturelles et d'accompagner les populations dans l'appropriation des usages numériques.

La présence de Grenoble Alpes-Métropole bouleversera sans doute le paysage de l'offre numérique avec une volonté de mutualisation des moyens. Le territoire se trouvera agrandi avec des notions de coopération élargies.

L'action culturelle et le partenariat pourront encore se renforcer. La médiation, l'échange, la formation, le collaboratif mettront les saint-égrévois au cœur du dispositif.

Ainsi la bibliothèque construira et ajustera son offre de services au plus près des besoins identifiés.

De nouveaux outils et supports feront leur apparition :

Tablettes et Ipad : de nouvelles possibilités de travail seront offertes aux bibliothécaires avec l'évolution vers un progiciel répondant aux normes actuelles et responsive design (prêt et animations nomades). L'acquisition de tablettes avec leurs nombreuses possibilités en terme d'utilisation pour les usagers, permettra d'enrichir et de moderniser l'offre tout en balayant les champs traditionnels de la médiation :

- > heure du conte numérique
- > mise en place d'expositions interactives (enrichies par du contenu numérique)
- > *Café chez Antoine* spécial applications
- > animations hors-les-murs
- > musique : écoute, création, éveil musical
- > vidéo : visionnage, création
- > arts : photo, dessin, art numérique, exposition virtuelle
- > divertissement : jeu collectif, vidéo projetée
- > animation autour d'une application
- > presse à lire sur place
- > autoformation : code de la route, langues etc.

Liseuses : le prêt de livres numériques a un effet positif sur le développement des pratiques de lecture en bibliothèque. En attendant les propositions de mutualisation de Grenoble Alpes-Métropole en matière d'offres numériques, la bibliothèque s'orientera vers l'acquisition de ebooks à la librairie « Le Square » à Grenoble via la plateforme ePage.

Films : plébiscités par le questionnaire à destination de la population saint-égrévoise, souhaités par le public déjà usager, ce média fera son apparition dans les nouvelles collections de la bibliothèque.

L'orientation de la collection tendra sans doute vers les séries et quelques titres de films grand public incontournables. La VAD (Vidéo à distance) devra être étudiée afin de compléter l'offre physique. Là encore le rôle de Grenoble Alpes-Métropole dans le domaine de la lecture publique sera prépondérant et donnera une vraie couleur à l'offre numérique.

Jeux vidéo : là aussi plébiscités par le public des collégiens (mais pas seulement) la bibliothèque devra comporter une dimension ludique dans les espaces et dans les activités. Il deviendra possible voire même souhaitable de s'y rencontrer par le jeu. Ce dernier permettra le rapprochement de personnes qui n'ont pas nécessairement les mêmes univers culturels.

Le lien avec les différents services de la Ville (le Pôle jeunesse par exemple) permettra là encore de mutualiser les moyens et de se rencontrer sur des événements ou manifestations.

c) Une réorganisation du travail interne

Le regroupement de l'ensemble des agents sur un seul et même site facilitera le fonctionnement et permettra :

- une meilleure cohésion d'équipe
- une organisation des plannings simplifiée
- une présence humaine plus importante au moment des heures d'ouverture
- une transversalité plus naturelle
- une meilleure répartition du travail avec des outils performants
- des possibilités de travail collectif plus importants
- des collections regroupées
- un circuit du livre avec moins de manutention une meilleure communication interne

Il est évident que la vie quotidienne sera grandement simplifiée. Néanmoins, le bouleversement des habitudes de chacun ainsi que la nécessaire réorganisation engendreront sans doute des craintes de la part des agents. L'évolution des missions et des tâches devront être clairement explicitées afin que chacun puisse s'investir pleinement.

L'organigramme actuel devra lui aussi évoluer et prendre en compte les différents changements. La reconnaissance des compétences de chacun, la possibilité de permettre à tous les agents, quels que soient leur grade et leur catégorie, de porter projets et missions transversaux garantira l'investissement de chacun.

V- Conclusion

Une médiathèque du XXI^e siècle, véritable service public, espace de liberté individuelle où chacun peut à loisir venir seul ou en groupe, pour se distraire, s'informer, travailler, passer du temps, s'impliquer, découvrir, échanger, discuter, rire et jouer, autant d'usages possibles qui participeront à la réussite du projet.

La mise en œuvre de la réorganisation des espaces et des moyens, tant humains que financiers, permettra de proposer des services innovants, ajustés aux besoins de la population avec une volonté constante d'impliquer l'utilisateur comme acteur essentiel de la bibliothèque.

Elle permettra également de renforcer son ancrage dans la vie locale et de définir les axes forts de la politique de lecture publique à l'échelle du territoire de la ville.

La pluralité de l'offre culturelle et du tissu associatif de Saint-Egrève constituera un solide pilier pour l'élaboration de partenariats riches et diversifiés répondant aux missions fondamentales de la bibliothèque, à l'accès aux savoirs, à l'information et à la culture pour tous.

La clarté des objectifs fixés participera à la redéfinition de l'identité de la bibliothèque comme un espace public accessible pour tous, citoyen, tisseur de lien social, où l'utilisateur sera le centre de gravité.